

PROJET SCOLAIRE D'ACTION PÉDAGOGIQUE CULTURELLE ARTISTIQUE OU SCIENTIFIQUE

Les critères pris en compte pour la validation de vos nouveaux projets demeurent ceux qui ont présidé, depuis 2001, à la mise en place du Plan pour les Arts et la Culture, à savoir :

- qualité pédagogique du projet ;
- inscription de ce projet artistique et culturel dans votre projet d'école ;
- adéquation du projet avec les ressources de proximité (sans préjuger du recours à des ressources régionales ou nationales) ;
- reconnaissance par la D.R.A.C. du partenaire culturel ;
- cohérence du parcours artistique et culturel de l'élève.

Seront retenus prioritairement les projets s'inscrivant dans les trois axes du Projet départemental des Arts et de la Culture:

Le Patrimoine : ces projets s'appuieront sur l'énorme richesse patrimoniale du département de l'Yonne, couvrant des thématiques nombreuses et variées, aisément accessibles (par exemple, observation et étude de l'habitat), ainsi que sur des événements nationaux (« Printemps des Musées » et « Rencontres d'Architecture ») en lien notamment avec les services éducatifs des musées, des archives départementales et des Villes d'Art et d'Histoire et avec les structures ressources.

La Lecture de l'image : on s'intéresse à toutes les images, fixes ou animées : peinture, dessin, bande dessinée, photographie, cinéma, vidéo, télévision... Ce travail sera fait là aussi en appui sur les ressources et structures culturelles du département (centres d'art, musées, cinémas...).

L'Éducation de l'écoute et de la voix : ce domaine recouvre tant la pratique du chant que toutes les formes d'expression vocale (expression orale et développement de l'écoute, expression théâtrale, travail choral...) : les projets pourront être développés en lien avec l'Addim 89, dans l'esprit de la Charte départementale de développement de la pratique vocale et chorale.

Il vous est rappelé en outre que le dispositif des classes culturelles transplantées (« classes Patrimoine » notamment) reste en vigueur et peut permettre un financement partenarial.

Enfin, et pour mémoire, j'attire votre attention sur le fait que le budget d'une classe P.A.C. ne devra pas excéder 1200 € et doit prévoir des dépenses et recettes sincères et en équilibre.

Pour toute précision, je vous invite à prendre contact avec le chargé de mission Arts & Culture Jean-Luc DAUPHIN (06.85.05.54.47) et/ou les conseillers pédagogiques Olivia LE GROS et Alain LE LUEZ (Éducation musicale, 03.86.72.20.57) et Patricia LAMOUCHE (Arts plastiques, 03.86.72.20.08).

Ne rien écrire dans cette case

<p>Nature du projet *</p> <p><input type="checkbox"/> Atelier</p> <p><input type="checkbox"/> Classes à PAC</p> <p><input type="checkbox"/> Classe du Patrimoine</p>	<p>Si plusieurs projets, classer par ordre de priorité le projet :/.....</p>	
---	---	--

**Projet scolaire d'action pédagogique culturelle
artistique ou scientifique.**

ANNEE : 2006 – 2007

<p>Établissement (nom et adresse de l'école) :</p> <p>.....</p> <p>Tél : E-mail :</p>
<p>Enseignant responsable de l'action</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Partenaire culturel, artistique ou scientifique (nom de la personne et nom de l'association)</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

Intitulé du projet :

.....

<p>Champ principal *: si plusieurs domaines sont concernés, les classer par ordre d'importance et souligner le domaine dominant.</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Arts appliqués - Design <input type="radio"/> Arts plastiques - photographie <input type="radio"/> Audiovisuel - Cinéma <input type="radio"/> Danse - Cirque <input type="radio"/> Pratique de la langue - Ecriture - Contes - Poésie <input type="radio"/> Environnement <input type="radio"/> Musique et Chant <input type="radio"/> Patrimoine <input type="radio"/> Sciences et Techniques <input type="radio"/> Théâtre - Expression dramatique <input type="radio"/>
--

* **Cocher la (ou les) mention(s) utile(s)**

Nombre d'élèves et classes concernés

Niveau				total
Nombre de classes				
Nombre d'élèves				

LE PROJET

1. LIEN AVEC LE PROJET D'ÉCOLE

2. CADRE PÉDAGOGIQUE DE RÉFÉRENCE
(champs de connaissance, contenus, pratique des élèves...)

3. DESCRIPTIF DU PROJET co-rédigé par l'enseignant et le partenaire en indiquant notamment :
l'origine du projet, les objectifs, le travail prévu (rythme, nombre de séances, effectifs...), évaluations,
prolongements du projet hors du temps scolaire, etc.

Vous pouvez joindre en annexe un commentaire détaillé du projet si vous le désirez.

L'ÉQUIPE CULTURELLE et PÉDAGOGIQUE

A - L'ÉQUIPE CULTURELLE :

Partenaire culturel ou scientifique	
Intervenant principal :	
Domaine(s)	
Structure :	
Directeur / Responsable :	
Adresse :	
.....	
C.P. : Ville :	
Tél. : Fax :	
Mail :	
N° SIRET : Code APE : ...	
.....R.I.B. à fournir	

Joindre impérativement un C.V. et le projet artistique de création de la compagnie et/ou le projet personnel de l'artiste.

Intervenants culturels et artistiques ou scientifiques						
Nom	Domaine(s)	Rôle dans le projet	Nombre d'heures	Tarif horaire	Défraiements	Coût total

B - L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Enseignants	
Nom – Prénom	Rôle dans le projet

DÉROULEMENT DU PROJET

CALENDRIER DES INTERVENTIONS ARTISTIQUES :

Début du projet :

Fin du projet :

1^{ère} intervention du partenaire culturel :

Dates	Durée	intervenant	activité

ÉCOLE DU SPECTATEUR OU SORTIES CULTURELLES :

Sortie envisagée	Structure culturelle, artistique ou scientifique	Lien avec le projet	Tarif unitaire	Nombre d'entrées	Coût de transport	Coût total

À compléter en fonction de la programmation des structures déjà établie.

Préparation des élèves :

.....

Exploitation de ces sorties :

.....

FINALISATION DU PROJET :

Date(s) et forme(s) de la restitution (présentation de travaux, exposition, dossier, autres) :

.....

.....

Rayonnement projet (local, dans l'établissement, envers les familles) :

.....

.....

MOYENS MATÉRIELS ET FINANCIERS

LOCAUX :

- au sein de l'établissement hors établissement :
 salle de cours salle réservée à l'activité salle spécialement équipée pour chaque intervention
 autre :

BUDGET 2006 ÉQUILIBRÉ ET SINCÈRE :

DÉPENSES	montant	RECETTES	montant
Intervenants culturels.....	Fonds propres
	• crédits projet d'école
École du spectateur / rencontre avec l'œuvre d'art : • billetterie	• coopérative scolaire
• transport	• recettes propres à l'action
Locaux	• autres
Petits Matériels : • achat	Collectivités locales et autres partenaires
• location	• Communes.....
Frais spécifiques (communication, SACEM/SACD...) :	• Communauté de communes...
.....	• Politique de la Ville.....
.....	• Pays.....
.....	• Autres (à préciser).....
.....
.....	Subventions demandées
Autres :	• à l'I.A. 89.....
.....	• à la D.R.A.C.....
.....	• à la D.R.R.T.....
.....	NB : les subventions sont destinées, pour partie, au paiement des intervenants et à l'achat de petit matériel.
TOTAL des dépenses		TOTAL des recettes	

AVIS

Avis pédagogique et administratif		Avis du partenaire culturel	
le directeur d'école	l'Inspecteur de l'Éducation nationale	le responsable de la structure	l'intervenant principal
date :	date :	date :	date :
M.....	M.....	M.....	M.....
.....
Signature :	Signature :	Signature :	Signature :

Code du dossier

AVIS de la COMMISSION PARTENARIALE « ARTS & CULTURE »

École * :

Ville * :

Dossier de projet intitulé * :

.....

*** : à remplir par l'établissement**

Ce dossier a été examiné le par la commission départementale partenariale « Arts et culture ».

Il a reçu, de cette commission, un **avis pédagogique culturel et artistique** :

Favorable

- L'Éducation nationale (I.A. 89) soutiendra le projet. La somme allouée sera précisée ultérieurement.
- La D.R.A.C. entend soutenir et aider le projet. La somme allouée à la structure culturelle dans le cadre de son service éducatif ou à l'association de l'artiste sera précisée ultérieurement.

Défavorable / **Réservé**

- Le projet pédagogique est inabouti.
- Il n'entre pas dans le cadrage du dispositif déclaré : atelier artistique / classe PAC. / classe du Patrimoine.
- Le projet n'est pas adapté aux niveaux concernés.
- Le budget est excessif ou irréaliste.
- Absence de curriculum vitae, de document concernant l'intervenant.
- Absence d'investissement des enseignants dans le projet.
-

Pour l'I.A. 89,
le coordonnateur départemental
« Arts et Culture » :